

Encore la section allemande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 9

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

marquera une grande date dans l'histoire de la Belgique et de la colonisation.

Le 3 août 1906, la famille royale s'est accrue d'une petite princesse, nommée *Marie-José*, troisième enfant du prince Albert, dont les deux premiers, les petits princes Léopold et Charles, se portent à merveille et assurent la succession au Trône.

Sans coup férir, le territoire belge se trouve agrandi de 15 000 hectares de terrain, car d'après les calculs faits pour la nouvelle carte topographique au 200 000^e, la superficie de la Belgique serait de 2 960 240 hectares, au lieu de 2 945 717, chiffre admis jusqu'aujourd'hui et basé sur le mesurage cadastral.

HOLLANDE. — L'attente de la naissance d'un héritier de la Couronne ne s'étant pas réalisée, on semble désespérer de voir se continuer par la Reine actuelle la dynastie de Guillaume d'Orange, qui serait remplacée par une nouvelle maison allemande.

La deuxième *Conférence de la paix*, qui devait se tenir à La Haye pour produire divers règlements des choses de la guerre, sur terre et sur mer, a été remise à l'an prochain.

Les Hollandais, hommes de mer, sont passés maîtres dans la pêche maritime. En 1904, 774 bateaux montés par 9500 matelots ont rapporté de la pêche dans la mer du Nord et jusqu'en Islande 800 000 barils contenant 675 millions de harangs, valant 18 millions de francs ; en outre, pour 6 millions de cabillauds, plies, turbots, saumons, pêchés par 2000 petites embarcations dans les eaux hollandaises. Pourquoi les marins flamands ne suivent-ils pas cet exemple ? (A suivre.)

Encore la section allemande

A la fin de l'article que nous avons signalé, les *Pædagogische Blätter* promettaient de revenir sur ce thème. Elles ont tenu parole. Dans le numéro du 21 mars, elles continuent d'examiner les différents avantages, que procurera l'institution projetée.

L'ignorance du français est un gros inconvénient pour les instituteurs des districts du Lac et de la Singine. Elle est moins préjudiciable aux écoles qu'aux maîtres eux-mêmes. Comme les jeunes gens des familles et les domestiques parlent le français ou tout au moins le patois, les populations ne comprennent pas que l'instituteur en sache moins. Ce dernier est ainsi facilement placé dans un état d'infériorité, qui se fait plus sentir encore s'il vient à quitter son arrondissement scolaire pour se diriger vers la partie française du canton. Dans les milieux non allemands,

il est presque indispensable de connaître le français, si l'on ne veut pas s'exposer à recevoir la typique réponse : « *Nute dutsch.* » On peut excepter les hôtels et les restaurants de la ville de Fribourg, où l'on parle indifféremment les deux langues ; il y a tel établissement, où l'on peut même s'exprimer en espéranto. Mais ces facilités n'existent pas dans les réunions cantonales des instituteurs fribourgeois. Ici, les rapports sont rédigés en français, les discours et la discussion ont lieu en français ; à moins de connaître la langue de la majorité, l'instituteur allemand ne peut tirer aucun profit de ces débats souvent très instructifs ; tout ce qui lui est permis de faire, c'est d'assister d'une façon passive aux réunions, de prendre part au banquet et de signaler sa présence par des productions musicales ou chantées dans lesquelles il lui est difficile de se distinguer, depuis que les sections françaises ont fait de rapides progrès dans ce domaine comme dans tous les autres. Ces réunions cantonales permettent, en général, de faire une agréable promenade. Toutefois, le but principal n'est pas de se procurer un plaisir ; il consiste plutôt dans l'échange des idées et des impressions, dans l'encouragement au bien et à l'accomplissement de ses devoirs, dans le rapprochement des personnes malgré les différences de mœurs et de langue, dans le fraternel contact de collègues engagés dans la même profession et aux prises avec les mêmes difficultés. Malheureusement, jusqu'ici, les instituteurs allemands ont pris une part insuffisante à ces réunions cantonales ; l'ignorance de la langue française ne leur a pas permis de tirer tout le parti qu'ils auraient pu de ces discussions pédagogiques. Pour suppléer à ce défaut, ils assistent autant que possible aux conférences de la Suisse allemande : ce qui fournit l'occasion de faire un voyage agréable de plusieurs jours, où l'on a le plaisir de revoir d'anciens camarades d'école normale, mais où aussi on est condamné à faire des dépenses extraordinaires, qui dépassent les limites permises de son budget restreint.

Dans les cantons allemands, il arrive fréquemment qu'un instituteur quitte son école pour occuper des fonctions plus rémunératrices, qui lui permettent de soigner davantage l'éducation de ses enfants. Dans le bilingue Fribourg, pareil changement est plus rare, lorsqu'on ignore le français. Si l'on veut parvenir à une situation un peu avantageuse, il est absolument nécessaire de connaître la langue de la majorité des habitants.

En résumé, l'installation d'une section allemande à l'École normale de Hauterive est avantageuse à de nombreux points de vue. Elle portera remède au manque d'instituteurs ; l'étude des deux langues sera fortifiée et augmentera le prestige des maîtres d'école ; il sera plus facile aux jeunes gens de parvenir à une situation honorable ; enfin, la nouvelle organisation établira des

rapports plus suivis entre les instituteurs des différentes parties du canton ; elle favorisera l'unité et l'harmonie ; elle donnera une nouvelle impulsion à l'instruction primaire, qui a déjà fait de grands progrès ces trente dernières années, mais qui peut et doit en réaliser d'autres encore, non moins importants. J. F.

PROGRAMME SCOLAIRE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT

Année 1907-1908

I. Histoire sainte.

a) Ancien Testament, de Roboam à Jésus-Christ. (Aux deux cours supérieurs.)

b) Nouveau Testament, les 5 premiers chapitres, soit jusqu'à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Développement gradué selon les cours.)

II. Langue maternelle.

a) *Enseignement intuitif (histoire naturelle).*

Dans tous les cours, selon les lectures. — Musée scolaire à développer et utiliser dans le même sens. — Courses scolaires, avec leçons d'observation conformes au programme. — Examen de gravures des manuels et d'autres tableaux.

b) *Lecture et récitation.*

1^o Cours inférieur :

Semestre d'été	{	I ^{re} année : les tableaux de lecture ; II ^{me} année : I ^{er} degré, partie III ^{me} du chapitre 20 à la fin.
Semestre d'hiver	{	I ^{re} année : partie I ^{re} , chap. 1 à 30, et, le plus possible, avec les élèves de II ^{me} année ; II ^{me} année : partie commune avec I ^{re} année et parties II, IV et VII.

2^o Cours moyen : Le règne animal, chap. 1^{er} à 25 ; — le règne végétal, chap. 1^{er}, 2, 3, 4 à 9, 21, 22, 23, 24, 25 et 26. — Lectures morales : chap. 21 à la fin. — Autres lectures selon la méthode de concentration. — Lettres à l'étude : (N^o 4, 5, 6, 9, 10, 13, à 16, 18, 19, 21 et 23.

3^o Cours supérieur : a) Lectures morales : du chap. 13 à la fin ; b) Lectures littéraires : 25 chapitres ; c) Lectures scientifiques : L'homme, chap. 4 et 5 ; le ciel, chap. 1, 2 et 3 ; Les lois physiques,